

# Protocole sanitaire du Créado Covid19

**ACM ALT ADOS 2020**

Au préalable 15 jours avant le début de l'accueil des jeunes, l'équipe d'animation se chargera de désinfecter le matériel d'activité ainsi que les lieux d'activité. Mise en place de bacs de rangement dans les salles : 1 Bac Matériel à nettoyer / 1 Bac matériel prêt à l'emploi.

L'équipe d'encadrement se chargera également du marquage au sol à l'extérieur du Créa ainsi que dans les salles pour respecter les distanciations entre les jeunes.

## **1. Aspect préventif**

### **Avant l'arrivée dans l'accueil de loisirs**

Les mesures d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus. Les parents des enfants qui fréquentent les accueils de loisirs s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants dans les accueils de loisirs en cas de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant.

Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ pour l'accueil de loisirs. En cas de symptôme ou de fièvre, l'enfant ne doit pas se rendre dans l'accueil de loisirs.

Le personnel encadrant intervenant dans les accueils de loisirs portera un masque. Ils seront fournis par le Créa. Une fois les masques distribués, ils veilleront à être équipés de 2 masques pour la journée, à respecter une utilisation correcte et ils veilleront également à leur gestion ainsi qu'à leur désinfection dans le cas de masque en tissu réutilisable.

Les espaces devront être ventilés et aérés au moins 10 minutes le matin avant l'arrivée des enfants.

Une vérification des locaux sera réalisée avant l'arrivée des enfants afin de vérifier si les espaces ne représentent aucun danger et respecte bien les protocoles et autres préconisations en vigueur.

## **2. Aspect sanitaire**

### **La distanciation physique**

Les activités doivent être organisées par petits groupes à la semaine dans la mesure du possible.

Aucune distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, etc...) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents.

La distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos, entre les encadrants et mineurs ainsi qu'entre ces derniers quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne

s'applique pas entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.

Cette règle doit être respectée et appliquée par tous dans tous les contextes et dans tous les espaces.

Démarrage de l'accueil de loisirs :

L'accueil des jeunes cet été se fera exceptionnellement au premier étage du bâtiment pour respecter un sens de circulation et afin d'éviter les attroupements au début et à la fin de l'accueil. Nous accueillerons les jeunes de façon échelonnée de 9h30/10h

A l'arrivée des jeunes, l'équipe d'animation veillera à l'accueil des jeunes au pointage, vérification du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, désinfection des mains avec une solution de gel hydro-alcoolique.

**Il est demandé aux élèves de respecter scrupuleusement :** Les sens de circulation dans les espaces communs.

**Vigilances particulières liées au virus :**

Ne pas venir à votre séance si vous ou votre enfant présente les signes de la Covid19. Il est souhaitable de prévenir l'accueil du CREA.

**Procédure d'isolement en cas de suspicion de contamination :** Toute personne présentant des signes de contamination potentielle par le coronavirus est immédiatement isolée jusqu'à son départ du CREA. En cas de doute sur les symptômes d'un jeune, une prise de température, en cas de symptômes les parents des jeunes sont avertis et doivent venir chercher.

## **Les gestes barrières**

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Ces gestes barrières doivent être connus et appliqués par le personnel gravitant autour des enfants. Ils doivent être appris aux enfants avec une importance et une acuité toutes particulières.

Le respect des gestes barrières en accueil de loisirs fait et fera l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à la tranche d'âge, en lien avec les familles.

- Se laver très régulièrement les mains.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Il est important que les familles répètent et reprennent ses gestes, pour qu'ils deviennent des automatismes.

## Le lavage des mains

Essentiel, il consiste à laver à l'eau et au savon les mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre (pas de serviette à usage collectif).

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'accueil de loisirs.
- Après être sorti dans la cour.
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé.


Plan d'accès à L'accueil de loisirs CREADO :


L'accès se fera exceptionnellement par l'arrière du CREA, au niveau de l'escalier en colimaçon qui mène directement en salle audio. La sortie se fera par l'escalier à l'arrière de la salle cuisine.

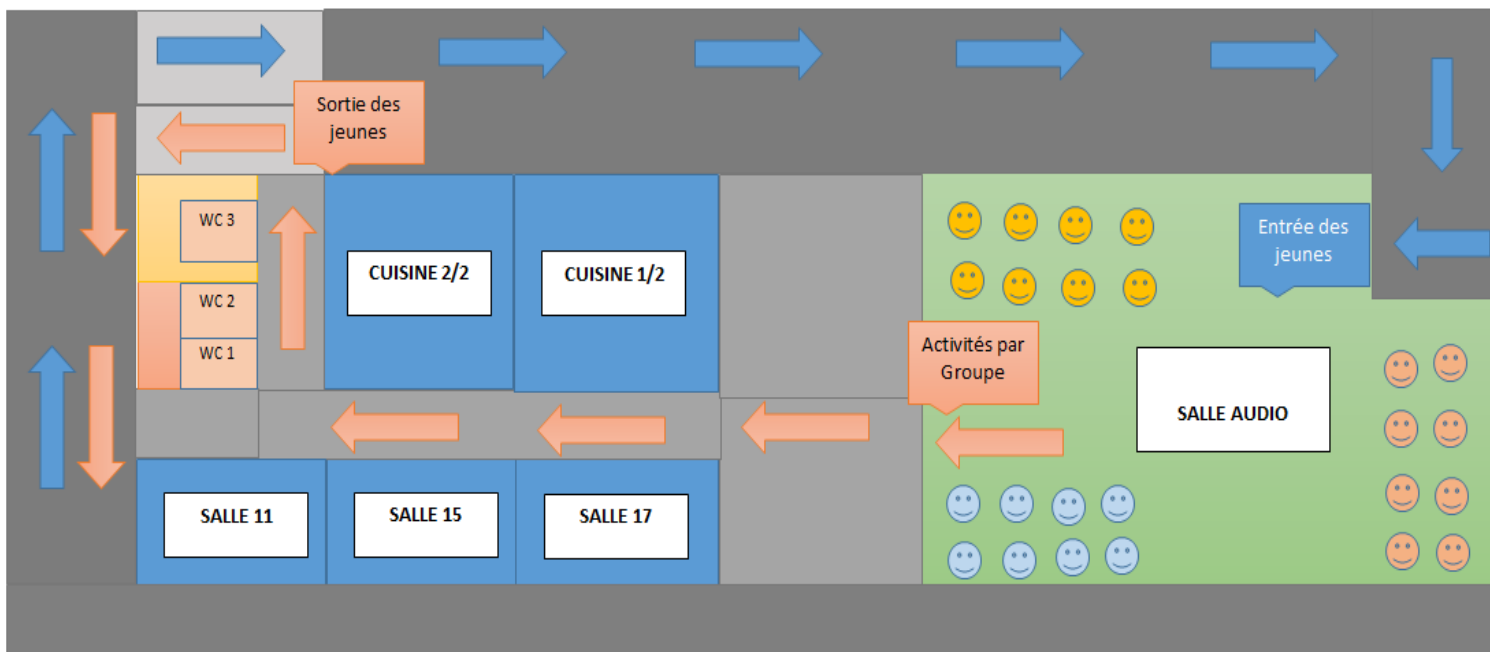


(voir plan)

### PLAN d'accès CREADO

 **Entrée échelonné des jeunes :** Pointage présence, Vérification du masque obligatoire, désinfection des mains puis répartition par groupe de 8 jeunes et 1 Animateurs avec respect des gestes barrières et respect des distanciations physiques.

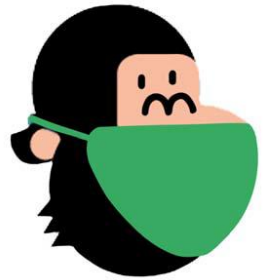
 **Configuration d'accès aux salles d'activités par groupe,** ouverture des fenêtres extérieurs en salle d'activité, désinfection du matériel après les activités, les poignées de portes, les sanitaires. La sortie se fera dans un accès différent de l'entrée et de façon échelonnée.



## ACTIVITE

### Avant l'activité :

Arriver en tenue de pratique et avec le minimum d'affaires possible Prévoir un sac pour ranger les affaires personnelles, une pochette individuelle pour y déposer son masque pendant le cours et une bouteille d'eau avec nom et prénom de son utilisateur.



### Pendant l'activité :

- Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans (le masque peut être enlevé pendant la pratique des activités physiques comme le cirque, la danse, le sport et le théâtre).
- Aération des salles d'activités entre chaque groupe d'activité.
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique et de spray virucide. Les vestiaires et douches restent interdits d'accès.

L'activité sera écourtée de 5 min pour permettre d'aérer la salle et désinfecter le matériel.